

APPEL du COSP

Recherches collaboratives 2026

Échéancier

1. A partir du 15 juillet 2025 :	Diffusion de l'appel à projets
2. Au plus tard le 24 octobre 2025 :	Retour des propositions
3. Janvier 2026 :	Traitement et décisions par le COSP
4. Fin janvier 2026 :	communication des résultats de l'appel d'offres aux porteurs de projets

En cas de validation par le COSP :

Février 2026 :	Démarrage des projets
Février 2027 :	Remise du rapport de bilan intermédiaire
Février 2028 :	Remise du rapport final
Courant 2028 :	Présentation des travaux réalisés lors d'une journée de restitution organisée à l'INSPE par le COSP et la SFR-AEF, en lien avec le Rectorat.

CAHIER DES CHARGES

I – CONTEXTE

L'enjeu scientifique est de mettre en relation la recherche et le terrain professionnel dans le but de développer des recherches sur le travail des enseignants (et/ou celui des formateurs), sur les savoirs, les sujets apprenants, les outils et les contextes. Ces recherches sont habituellement distinctes et communiquent peu. La visée est de faire émerger de nouvelles thématiques de recherche et des nouvelles connaissances / outils / données, particulièrement pertinentes pour la formation des enseignants. Le site toulousain présente des potentiels en recherche qui constituent des lignes de force du projet de Structure Fédérative de Recherche, Apprentissage, Enseignement et Formation (SFR-AEF) de l'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées qui a pour principales finalités :

- de contribuer à répondre à des questions sur l'apprentissage, l'enseignement, la formation, l'éducation en lien avec les demandes de terrain ;
- de participer à la mise en œuvre d'innovations pédagogiques et technologiques ;
- de contribuer à l'accompagnement pédagogique des professeurs et des équipes éducatives ainsi qu'à l'aide au pilotage et à l'organisation des établissements d'enseignement ;
- de favoriser les échanges, les nouvelles collaborations, l'organisation de manifestations scientifiques, sans se substituer aux travaux conduits au sein des unités de recherche.
- de s'inscrire dans une dynamique de mutualisation des données.

II – AXES DE L'APPEL D'OFFRES

Les thématiques concernées par cet appel d'offres sont en rapport avec les thématiques de la Structure Fédérative de Recherche (SFR - AEF) : Apprentissage, Enseignement Formation en particulier les travaux dans les domaines suivants :

- Travail enseignant, didactiques et ingénierie de formation
- Différenciations des parcours et des apprentissages
- Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (EIAH)

En lien avec les principes de fonctionnement de la SFR, les thématiques peuvent être en rapport avec des appels/besoins du terrain ou avec des appels à projets nationaux.

III – EXIGENCES A REMPLIR

Première exigence : le choix d'un objet de recherche relatif à Apprentissage, Enseignement Formation qui concerne le terrain scolaire ou éducatif ainsi que la Formation Initiale et/ou la Formation Continue des Enseignants du premier ou du second degré ou de l'université (*terrains d'études qui vont de la maternelle à l'université*).

Deuxième exigence : l'équipe doit être composée d'une part de membres de la SFR et d'autre part de professionnels de l'enseignement et de l'éducation (écoles, collèges, lycées, INSPE et universités). Il est nécessaire que l'équipe du projet inclue des enseignants issus d'une école, ou d'un collège ou d'un lycée ou d'une université.

Le porteur de projet est un enseignant-chercheur qui s'engage à encadrer méthodologiquement la recherche dans un but de publication. Il s'engage également à la diffusion des résultats auprès des enseignants impliqués et des établissements participants et s'inscrit dans la dynamique de partage des données qui sera mise en place par la SFR afin de pouvoir contribuer à la Formation Initiale et à la Formation Continue des enseignants.

Troisième exigence : le budget prévisionnel devra être indiqué avec précision, pour un montant maximal de 2000 euros par an et par projet (équipement, missions liées à la réalisation du projet, rétributions des personnels enseignants et des services communs).

Chaque projet sera réévalué à l'issue de la première année (rapport intermédiaire) ainsi qu'à la fin de la deuxième année de fonctionnement (rapport terminal et présentation des résultats lors de la journée organisée par le COSP et la SFR-AEF en 2025). Un rapporteur sera désigné par le directoire de la SFR.

IV - CRITERES D'ATTRIBUTION

Le choix des projets subventionnés en 2026 ainsi que le budget attribué au projet, tiendra compte de :

- leur adéquation aux exigences posées (chapitre III) ;
- leur cohérence interne (adéquation entre les objectifs et les modalités de la recherche collaborative), dont la constitution de l'équipe autour d'un cadrage théorique et méthodologique maîtrisés ;
- leur faisabilité dans les temps proposés par l'appel d'offres, soit deux ans de fonctionnement, rapport compris (un échéancier devra être fourni) ;
- les retombées attendues, notamment en formation initiale et/ou formation continue
- de la mise en œuvre d'innovations pédagogiques et technologiques spécifiquement pour les MEEF de l'INSPE avec le partenariat du service Pratique de l'INSPE TOP (inspe.practice@univ-tlse2.fr)
- les retombées en termes de publications académiques et professionnelles projetées (revue(s) visée(s)) ;
- l'éventuelle dimension régionale du projet ;
- l'éventuelle dimension nationale ou internationale du projet ;
- la présence d'un co-financement acquis ou conditionné.

V – DOSSIER ET BUDGET

Chaque demande devra utiliser le formulaire joint et faire valoir les critères énoncés dans cet appel. Le projet devra en outre présenter la justification de l'utilisation des sommes demandées (au maximum 2000 euros par an) par une évaluation précise du coût global de l'étude.

Le budget de chacune des deux années devra être dépensé avant la clôture du budget de l'année en question (début novembre de l'année concernée)

LES DOSSIERS SONT À ADRESSER AU COSP AU PLUS TARD LE 24 /10/2025

à : inspe.admin-cosp@univ-tlse2.fr

avec copie à :

Inspe Bureau Sfraef :

inspe.bureau_sfraef@univ-tlse2.fr et cecile.gadiot@univ-tlse2.fr